

# Territoires palestiniens : Colonisation, Mur, blocus de la bande de Gaza... Non à l'enfermement !

**V**oici 5 ans que la Cour internationale de justice de la Haye a déclaré illégal le Mur construit en Cisjordanie.

La Cisjordanie est maintenant fragmentée en 6 zones, séparées les unes des autres. Pour les Palestiniens, 38% de leur territoire, notamment Jérusalem-Est, est inaccessible au bénéfice principalement des colonies israéliennes. Peu à peu, les Territoires palestiniens suffoquent. C'est déjà le cas dans la bande de Gaza, symbole exacerbé d'une punition collective. Ce territoire est depuis plusieurs années l'objet d'un enfermement qui le conduit à la limite de l'asphyxie et ne doit sa survie qu'à l'aide internationale et au système de tunnels. En décembre 2008, il a été la cible de l'attaque israélienne la plus violente depuis 1967, dont les destructions humaines et matérielles ont été innombrables. Le rapport de la commission d'enquête des Nations unies menée par Richard Goldstone conclut que « ce qui a eu lieu fin 2008 et début 2009 correspond à une attaque délibérément disproportionnée destinée à punir, humilier et terroriser une population civile, diminuer radicalement ses capacités économiques (l'empêchant de travailler et de subvenir à ses besoins), et renforcer une situation de dépendance et de vulnérabilité ».

**Sur 4 000 produits autorisés par Israël avant juin 2007, seuls 30 à 40 sont tolérés,** et ne concernent que la nourriture, les médicaments et les produits nettoyants. Les matériaux agricoles, industriels et de construction sont soit très limités ou interdits. Israël interdit aussi l'entrée d'argent liquide. La plupart de ces produits sont toutefois disponibles sur les marchés de la bande de Gaza par les tunnels depuis l'Égypte, qui certes constitue une planche de salut pour la population mais ne sont pas une solution à long terme. Enfin aucune exportation n'est possible. Alors que la bande Gaza a dû faire face à l'attaque israélienne la plus violente depuis 1967, toute reconstruction est rendue impossible par la poursuite du blocus.

**Le blocus de la bande de Gaza, dans la mesure où il punit l'ensemble de ses habitants pour des crimes qu'ils n'ont pas commis personnellement, constitue une « punition collective » proscrite par le droit international.**

**Cadenasser une population, la soumettre à l'opération militaire la plus violente depuis 30 ans pour renforcer par la suite le blocus ne permettra pas à l'État israélien de garantir la sécurité de ses habitants.**

**Nous demandons donc au gouvernement français, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, d'agir fermement pour obtenir :**

- La réouverture complète de la bande de Gaza, afin notamment d'en permettre la reconstruction ;
- La mise en place d'un dialogue avec les représentants élus du Hamas ;
- La mise en œuvre, par le Conseil de sécurité des Nations unies, des recommandations du rapport de la mission du Conseil des droits de l'Homme menée par le juge Goldstone ;
- Le démantèlement du Mur construit illégalement par Israël en Cisjordanie.

**Réponses aux critiques du rapport Goldstone sur Gaza**

Une mission d'enquête menée par le Juge Richard Goldstone a été mandatée par les Nations unies pour « enquêter sur toutes les violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire » commises dans la bande Gaza dans l'hiver 2007/ 2008. La principale critique adressée au rapport est son manque d'impartialité. Pourtant le rapport Goldstone impute la violation du droit international à la fois aux « groupes armés palestiniens » et à l'armée israélienne. Si celui-ci insiste davantage sur l'action d'Israël c'est que les faits qu'il décrit témoignent de la disproportion de l'opération israélienne : « Ce qui requiert une attention égale est la protection des civils, en conformité avec le droit international » affirme la mission d'enquête.

**Dialoguer avec le Hamas**

Si certaines positions et actions du Hamas peuvent susciter des critiques légitimes, il est un mouvement ancré dans la société palestinienne et vainqueur des élections législatives de janvier 2006. La délégation d'observateurs de l'Assemblée nationale française avait alors salué « le déroulement libre et sincère de cette élection, sa bonne organisation matérielle et le caractère significatif des résultats proclamés ». Sa prise du pouvoir en Juin 2007 correspond à un contexte de forte rivalité avec le Fatah et d'isolement politique au niveau international. A deux reprises, la possibilité d'une évolution du Hamas, qu'aurait rendu nécessaire l'exercice du pouvoir, a été empêchée : par la non reconnaissance (d'Israël et de la communauté internationale) de son gouvernement formé en février 2006 et par le rejet du gouvernement d'union nationale palestinien de février 2007. De Jimmy Carter à James Baker ou l'ancien diplomate français Yves Aubin de La Messuzière, la nécessité d'un dialogue politique avec le Hamas est de plus en plus clairement affirmée. Rappelons que pendant 20 ans, Israël et les Etats-Unis ont refusé de dialoguer avec l'OLP, accusée de terrorisme et de ne pas reconnaître l'État israélien. Alain Gresh rappelle à ce sujet que « les accords d'Oslo ont été signés avant que la charte de l'OLP n'ait été officiellement abrogée par le Conseil national palestinien ».

(1) Membres : AITEC, Association France Palestine Solidarité, Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CBSP, CCFD, Cedetim, CEMEA, CICUP, Cimade, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR, Enfants du Monde - Droits de l'Homme, Enfants Réfugiés du Monde, Fédération Artisans du Monde, FSGT, Génération Palestine, GREF, Le Mouvement de la Paix, LIFPI, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement International de la Réconciliation, MRAP, Palestine 33, Secours Catholique-Caritas France, SIDI, Terre des Hommes-France, Union Juive Française pour la paix.

Observateurs : ACAT, Afran-Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International, Association « Pour Jérusalem », Collectif judéo-arabe et citoyen pour la paix, Coordination SUD, CRID, Francas, GAIC, Handicap International, Médecins du Monde, Pax Christi, Ritimo, TVEAC.